

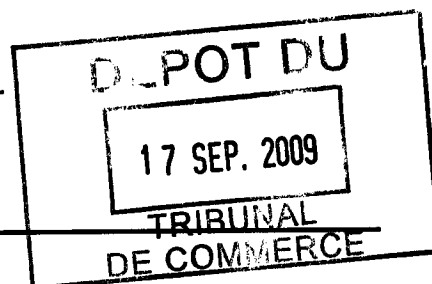
45B 679

AIMT SGI

Société par actions simplifiée au capital de 1 650 330 euros
Siège social 51, rue Pierre Curie, ZI des Gâtines 78370 - Plaisir

785 453 150 RCS VERSAILLES

**EXTRAIT DES DECISIONS PROPOSEES ET ADOPTÉES
PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 30 JUIN 2009**



A titre extraordinaire

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'adopter la dénomination sociale « SGI - Société de Galvanoplastie Industrielle ».

En conséquence, elle décide de modifier comme suit l'article 2 des statuts :

« Article 2 - Dénomination.

La société a pour dénomination sociale

« SGI - Société de Galvanoplastie Industrielle »

Sur tous actes ou sur tous documents émanant de la société (le reste de l'article est inchangé).

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme

Le Président

